

pas compris du tout dans le programme de formation de la jeunesse.

L'hon. M. STEVENS: Ils sont compris dans la déclaration du ministre.

L'hon. M. ROGERS: C'est vrai, mais, les autres camps dont il parle sont des camps forestiers, pour les chômeurs célibataires. Ils ne sont pas compris dans l'autre projet.

L'hon. M. STEVENS: Ils sont compris dans la déclaration du ministre.

L'hon. M. ROGERS: C'est une alternative au plan de placement agricole, durant les mois d'hiver.

L'hon. M. STEVENS: Je m'en tiens à la propre déclaration du ministre que l'on trouve à la page 2270 du *hansard*. Ses paroles nous renseignent clairement. Je lui rappelle l'agitation qui eut lieu lorsque ces jeunes gens furent envoyés dans les camps.

Le ministre a insisté sur l'unité, et je constate que l'unité que l'on a réussi à obtenir se limite à ceci. Il a parlé avec âme des difficultés d'obtenir l'unité d'action entre le Dominion et les provinces. Il a aussi insisté sur le fait qu'il fallait, de toute nécessité, convaincre les provinces une par une. Je cite ses propres paroles. Il a ajouté que c'était une tâche considérable de faire consentir les représentants des neuf provinces à approuver un accord. Je demanderai au ministre et à ses collègues de se reporter à l'époque qui précède les dernières élections, lorsque le premier ministre déclara au pays qu'il y avait un espoir pour le Canada, et c'était d'élire un gouvernement libéral qui pourrait collaborer avec les gouvernements libéraux au pouvoir dans huit provinces; ce qui assurerait la marche en avant du libéralisme dans les avenues de la démocratie vers la prospérité. Le Gouvernement est au pouvoir depuis plus de deux ans et demi, et je me rappelle fort bien avoir déclaré aux nouveaux députés dans mon premier discours, au début de la présente législature, il y a eu deux ans au mois de janvier dernier, que les libéraux avaient une merveilleuse occasion de sortir le Canada de la crise. Mais je leur ai donné un avertissement; je leur ai dit qu'il y avait certaines choses particulières à la politique au Canada, entre autres cette chose néfaste qu'on appelle le patronage, et que je craignais fort qu'il ne lève la tête de temps à autre et n'empêche le parti libéral d'accomplir sa grande tâche. Comment mes honorables amis ont-ils profité des occasions?

J'ai sous la main des déclarations faites par le premier ministre Hepburn il y a quelques jours et elles ressemblent à beaucoup d'autres déclarations qui ont été faites. Je n'approuve

pas son programme politique en entier, mais j'admettrai que ce jeune libéral fait preuve de vigueur à la direction de sa province. Il se peut que nous n'aimions pas tout ce qu'il fait, mais il est le chef énergique d'un puissant gouvernement dans la plus grande province du Canada. Il n'y a aucune unité entre le ministre et cette province. Qui est responsable de cet état de choses? Je ne le sais pas. Il ne m'appartient pas de le dire, mais je puis affirmer qu'il n'y a pas d'unité entre le Gouvernement libéral à Ottawa et le gouvernement libéral de l'Ontario.

Si je tourne mes regards ensuite vers la grande province de Québec, je constate que le gouvernement au pouvoir n'est pas libéral, c'est vrai; mais puis-je demander au ministre de me dire pour quelle raison, l'autre jour, comme l'a déclaré le premier ministre de Québec dans un discours, il a refusé de recevoir le maire ou les représentants de la ville de Montréal qui désiraient lui soumettre un grand projet d'ordre pratique en vue de résoudre le problème du chômage?

L'hon. M. ROGERS: Mon honorable ami désire-t-il la réponse?

L'hon. M. STEVENS: Certainement.

L'hon. M. ROGERS: La réponse fut communiquée au maire de Montréal et publiée dans les journaux à ce moment-là. En ce qui concerne les secours, le gouvernement fédéral a toujours traité directement avec les provinces pour des raisons d'ordre administratif. Nous avons pris cette attitude dans le cas de Winnipeg, et aussi dans le cas de plusieurs villes et municipalités d'Ontario, dont les représentants se sont réunis à Ottawa il y a quelque temps. J'ai répondu au maire de Montréal que je serais très heureux de recevoir cette délégation si elle se présentait à la demande du ministre du Travail de la province de Québec, et si le ministre du Travail de Québec voulait bien l'accompagner ici.

L'hon. M. STEVENS: Je m'attendais de recevoir une réponse de cette nature du ministre. Je constate qu'il a présenté une mesure il y a deux ans—la plus importante en ce qui a trait au programme du Gouvernement pour soulager le chômage—et dont un des buts était de:

Recommander au ministre des mesures concernant des programmes de travaux publics et des entreprises fédérales, provinciales, municipales et autres...

L'hon. M. ROGERS: Certainement, par l'entremise des provinces.